



RÉSOLUTION – désignation de membres parents au conseil d'administration

CONSIDÉRANT que trois (3) respectivement des districts Nord, Centre et Ouest seraient vacants à la fin de l'année scolaire 25-26 ;

CONSIDÉRANT qu'un premier appel de candidatures a été lancé le 15 avril 2026 et s'est terminé le 2 mai ;

CONSIDÉRANT que le 2 mai étant un jour non-ouvrable, la présidence du comité de parents s'est entendue avec le secrétariat général pour accepter les candidatures qui seraient reçues jusqu'au 4 mai, prochain jour ouvrable après la date limite ;

CONSIDÉRANT qu'au 4 mai 2026 seulement 3 candidatures avaient été reçues, respectivement pour les districts Centre et Ouest ;

CONSIDÉRANT qu'un second appel de candidatures a été lancé pour le District Nord uniquement, le 6 mai 2026 et s'est terminé le 15 mai 2026 ;

CONSIDÉRANT qu'il avait été entendu d'accepter les possibles candidatures jusqu'au jour ouvrable suivant, soit jusqu'au 19 mai; afin de suivre le fonctionnement du 1^{er} tour ;

CONSIDÉRANT que le comité de parents a historiquement toujours fait preuve de flexibilité dans le but d'espérer recevoir le plus de candidatures possibles versus la fermeture et le risque de ne recevoir que peu de candidatures voir pas du tout ;

Il est proposé par , avec l'appui de , et adopté à l'unanimité que le Comité de parents des écoles de Montréal :

ADOpte les désignations suivantes :

- District Centre = ;
- District Nord = ;
- District Ouest = .

QUE la présidence du comité de parents des écoles de Montréal fasse suivre cette présente résolution à la direction générale du Centre de services scolaires de Montréal dans un délai de 28 heures.

Kiléka Coulibaly

Déposée par Kiléka Coulibaly
Présidente du comité de parents des écoles de Montréal
Centre de services scolaire de Montréal